



Patrick Aygobere – Jean-Louis Chauzy – Hugues Beilin



Aéroport Toulouse-Blagnac : le Ceser Occitanie en appelle à la création d'une instance de coopération



© Aéroport Toulouse-Blagnac

Dévoilée le 6 juin, la contribution du Ceser (Conseil économique, social et environnemental régional) Occitanie à l'Atelier des territoires dédié au futur de la plateforme aéroportuaire de Toulouse-Blagnac à l'horizon 2050 préconise la création d'une structure de coopération. « Les concertations qui ont été menées nous ont amenés à intégrer des territoires d'influence tels que le Gers et le Tarn-et-Garonne, indique Jean-Louis Chauzy, président. Il faut poursuivre dans cette voie avec une instance pérenne, que nous souhaitons voir mise en place par l'État dès septembre. » Une entité dédiée à la définition des investissements stratégiques à consentir dans le territoire, que le Ceser aurait toute « légitimité » à animer.

Une structure de concertation et d'ingénierie

« Durant nos travaux de concertation, il nous a semblé important de sortir de la vision exclusivement haut-garonnaise, explique Jean-Louis Chauzy. Car l'aéroport de Toulouse-Blagnac a une vocation à minima régionale, tant côté trafic voyageurs que côté industriel. Nous n'oublions en effet pas que cet aéroport, dont la gestion est apaisée depuis [l'arrivée d'Eiffage](#), a d'abord une vocation industrielle. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité, alors que ce n'était pas prévu au départ, rencontrer également les élus des territoires périphériques, eux aussi concernés par l'activité de la plateforme. » Avec un objectif : relever les besoins et les problématiques de chacun, en vue d'initier une démarche de coordination qui devra, pour Jean-Louis Chauzy, se formaliser avec la création d'une

instance dédiée, dont les contours demeurent à définir. Une structure « *de dialogue, de concertation et d'ingénierie* » dont les membres seraient amenés à signer une charte partagée.

Réussir l'« *expansion industrielle* »

L'Atelier des territoires a été initié en janvier 2022 par l'État, avec la Région Occitanie, le CD 31 et Toulouse Métropole. Il a réuni des élus des zones directement concernées par l'activité de la plateforme aéroportuaire toulousaine, ainsi que des représentants des milieux associatifs et des délégués des institutions socio-économiques locales. Les travaux menés par le Ceser Occitanie dans ce cadre l'amènent à considérer que « *le futur de la place aéroportuaire et aéronautique s'affiche aujourd'hui sous les meilleurs auspices, après la période d'inquiétude engendrée par la crise sanitaire. L'enjeu des prochaines années réside en une réussite d'une expansion industrielle associée à une amélioration environnementale conséquente, fondée sur la réduction des pollutions et des nuisances.* »

Alexandre Léoty / leoty@alettrem.net

Aéroport Toulouse - Blagnac : vers un pacte gagnant – gagnant pour 2050 ?



• L'aéroport toulousain est aussi l'aéroport d'Airbus. Les réflexions des ateliers associent les deux volets. AFP

[Aéroport Toulouse Blagnac](#), [Aéronautique](#), [Economie](#)

Publié le 06/06/2023 à 15:56 DDM

[Gil Bousquet](#)

Le préfet de région réunit ce mercredi 7 juin à Toulouse le "G 100" qui réfléchit à l'avenir de l'aéroport de Toulouse - Blagnac à l'horizon 2050. Initialement haut-garonnaise cette consultation s'est élargie au Gers et au Tarn-et-Garonne. Le Ceser vient de faire une série de propositions.

C'est ce mercredi 7 juin que le préfet de Région Pierre-André Durand réunit le « G100 » à Toulouse. Ce groupe fort de cent acteurs de l'aéroport de Toulouse – Blagnac rassemble collectivités, entreprises, associations, syndicats de salariés, chambres consulaires... Depuis janvier 2022, ils ont été consultés et associés à un travail sur « l'avenir de la plateforme aéroportuaire et aéronautique de Toulouse – Blagnac ». En d'autres termes : à quoi ressemblera l'aéroport régional à l'horizon 2050 ?

[Les vols low cost dans les aéroports secondaires](#)

À la demande du CESER* Occitanie, la réflexion a été élargie à deux départements voisins : le Gers et le Tarn-et-Garonne. « Chacun de ses départements compte 2 000 emplois aéronautiques. Ils devaient faire partie de la réflexion pour aujourd'hui et surtout pour demain » justifie Jean-Louis Chauzy, président du Ceser. D'ici 2050, l'activité aéroportuaire et aéronautique va inmanquablement s'accroître. D'où l'initiative de l'Etat d'anticiper les sujets

et d'associer habitants et entreprises le plus tôt possible. « Toulouse – Blagnac est un aéroport d'agglomération. On ne peut pas doubler le trafic » prévient Jean-Louis Chauzy.

Le Ceser propose donc plusieurs mesures dont le desserrement métropolitain en localisant une partie de la croissance de l'aéroport dans le Gers ou le Tarn-et-Garonne. D'où l'idée du Ceser de transférer les petits essais d'Airbus ou les vols des opérateurs low cost vers d'autres aéroports régionaux comme Toulouse – Franczal, Auch, Castres, Carcassonne...

Un outil de gouvernance à créer

Le Ceser plaide surtout pour la création d'une structure pérenne et opérationnelle capable notamment de maîtriser le foncier qui sera le nerf de la guerre. Elle pourrait prendre la forme d'une agence comme celle de la LGV Bordeaux-Toulouse. Dotée de techniciens et d'ingénieurs elle assurerait l'ingénierie et les procédures pour gagner du temps et s'assurer que la croissance se fixe en Occitanie. Le tout dans une démarche de charte « gagnant – gagnant » entre toutes les parties prenantes de l'aéroport.

* Ceser: Conseil Economique, Social et Environnemental Régional

Transfert d'activités, industrie, pollution... Quel futur pour l'aéroport de Toulouse ?

Par Marion BERNARD - Publié le 07/06/2023 à 13h23 L'Opinion Indépendante



Une série de propositions a été réalisée sur le développement de la plateforme d'ici 2050. © Stephen M Brooks/Shutterstock.com

Le Ceser Occitanie a livré à l'État une série de propositions sur le développement de la plateforme aéroportuaire de Toulouse.

À quoi ressemblera l'**aéroport de Toulouse-Blagnac** en 2050 ? C'est pour répondre à cette interrogation que le préfet de la région Occitanie, Pierre-André Durand, tient ce mercredi 7 juin une réunion du G100 dans le cadre de l'Atelier des territoires, démarche initiée par l'État en janvier 2022. Le **Ceser Occitanie** (Conseil économique, social et environnemental régional) réclame la création d'une structure visant à encadrer le développement de la plateforme aéroportuaire au cours des prochaines décennies.

Depuis plusieurs mois, des journées de réflexion ont été organisées avec les acteurs régionaux impliqués, y compris les élus des départements voisins impactés par l'aéroport que sont le Gers et le Tarn-et-Garonne. La volonté du Ceser est claire : délocaliser certaines activités vers ces territoires pour réduire les nuisances et la saturation autour de l'agglomération toulousaine.

Les vols low cost par exemple seraient délégués à d'autres plateformes régionales telles que Franczal, Tarbes, Carcassonne, Castres ou Rodez, tandis que les "activités multisectorielles futures de production et de service" pourraient être confiées aux Gers et au Tarn-et-Garonne, classés territoires d'industrie en 2018.

Les élus sont prêts à faire des efforts pour accueillir des habitants, à condition que les accès soient facilités, notamment avec des navettes aéroportuaires", précise toutefois Jean-Louis Chauzy, président du Ceser Occitanie.

Éviter les conflits

Une perspective de transfert d'activités pertinente selon lui au regard des futures infrastructures disponibles, à commencer par la création d'une gare LGV à Montauban, sur le tracé de la [ligne Bordeaux-Toulouse](#), la [construction de l'A69](#) et la livraison de la 2x2 voies entre Toulouse et Auch.

Prêt à chapeauter une nouvelle structure régionale si l'État lui en confiait la gestion, le Ceser a étudié les enjeux inhérents au **développement des activités aéroportuaires** : objectif zéro carbone pour les constructions à réaliser, maîtrise de la réserve foncière et des nuisances, partage des retombées économiques ou encore mixité sociale au sein des employés du secteur aéronautique.

Autant de nécessités ayant émergé au cours du dialogue entamé avec les membres du G100 - élus, associations, entreprises, experts,... - pour dessiner les contours d'un "pacte gagnant-gagnant". Selon le Ceser, anticiper le développement de l'aéroport toulousain permettrait également de "désamorcer les conflits avec les riverains", sources de vives oppositions dans de nombreux projets majeurs. Reste désormais à savoir quelles seront les propositions retenues par l'État.

Écrit par Marion BERNARD

- [ToulÉco](#)

Destination 2050 : Toulouse Blagnac se prépare à décoller vers de nouveaux horizons aéroportuaires

Publié le jeudi 15 juin 2023 à 18h17min par [Lucie Ribaut](#)

Réunis autour du Ceser Occitanie et du préfet de la Haute-Garonne, plusieurs acteurs économiques occitans ont planché sur la création d'une structure pour penser l'avenir de la zone aéroportuaire d'ici 2050. L'enjeu : un développement maîtrisé de la plateforme.



Vers un avenir aéroportuaire plus durable. Initié par l'État le 17 janvier 2022, sous l'autorité de l'ancien préfet de Haute-Garonne et d'Occitanie Étienne Guyot, [l'Atelier des Territoires](#) sur le futur de la zone aéroportuaire de Toulouse a engagé un grand nombre d'acteurs, dont la Région Occitanie, le Conseil départemental de la Haute-Garonne et Toulouse Métropole. Cette démarche vise « à dessiner une vision partagée et à s'accorder sur des actions concrètes pour le développement durable de cette infrastructure majeure et des territoires avec lesquels elle interagit », rappelle le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) d'Occitanie.

Pendant plus d'un an, trois sessions de travail ont eu lieu autour de sept grands thèmes tels que l'aménagement des territoires, mobilités et infrastructures, économie-emploi-formation, santé-pollution-qualité de vie, etc.

Rediriger une partie du trafic vers des aéroports régionaux ?



Désormais, le Ceser Occitanie souhaite mettre en place une instance qui supervisera l'évolution de l'aéroport Toulouse-Blagnac dans les années à venir. « Il faut une structure pérenne pour avancer vers un modèle plus vertueux. Nous éprouvons le besoin de délocaliser certaines activités car la zone aéroportuaire est saturée », souligne Jean-Louis Chauzy, président du Ceser.

« La volonté du Ceser est d’avoir un dialogue en continu [1] pour gérer le développement de cet aéroport. L’objectif est d’avoir une vision à 360 degrés des conséquences territoriales (des nouveaux aménagements) », ajoute-t-il.

Parmi les sujets majeurs, la santé des riverains et la pollution sortent du lot et « toutes les réalisations projetées doivent être conçues avec un objectif zéro carbone ». En effet, l’aménagement de l’aéroport doit respecter l’application de la loi Climat et résilience, avec notamment le [Zéro artificialisation nette \(Zan\)](#).

De plus, d’après le Ceser, les vols « low-cost » pourraient être transférés vers d’autres aéroports régionaux », comme Toulouse-Francazal, Carcassonne, Auch, Castres, Rodez, etc. « afin de soulager le trafic à Blagnac ». En effet, les départements voisins « du Gers et du Tarn-et-Garonne, classés territoires d’industrie en 2018 pour la sous-traitance aéronautique et l’agroalimentaire, peuvent être privilégiés pour l’accueil des activités multisectorielles futures de production et de service ».

Lucie Ribaut

Sur les photos : Un A330-600 décolle de l’aéroport Toulouse Blagnac. Crédit : Rémy Gabalda - ToulÉco. // Jean-Louis Chausy, président du Ceser Occitanie, entouré de deux secrétaires de l’organisation, Patrick Aygobere et Jean-Claude Lugan. Crédit : Lucie Ribaut - ToulÉco.

Notes

[1] Participeront l’État et les collectivités, mais aussi des établissements publics, des entreprises, des syndicats de salariés et des associations.